







## L'Autorité financière des Premières Nations (la FNFA)

La FNFA a été créée pour permettre aux gouvernements des Premières Nations d'avoir accès aux mêmes types de financement abordable que tous les autres gouvernements locaux et régionaux du Canada pour assurer la qualité de vie de leurs citoyens. La FNFA a été créée en 1993 par un groupe de dirigeants des Premières Nations qui ont réussi et qui sont tournés vers l'avenir afin de relever ce défi.

La FNFA est une institution d'emprunt en commun à but non lucratif, appartenant aux Premières Nations et gérée par elles. Notre objectif est de fournir aux gouvernements des Premières Nations des prêts aux meilleurs taux fixes à long terme possibles. La FNFA, avec ses trois cotes de crédit en investissement, recueille ces fonds en émettant des obligations sur les marchés financiers. La FNFA est modelée sur les pouvoirs d'emprunt communs des gouvernements qui ont fait leurs preuves. Notre mandat, tel que défini dans la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations* (LGFPN) et ses règlements d'application, est de fournir des services de financement, d'investissement et de conseil aux gouvernements des Premières Nations du Canada qui adhèrent volontairement à notre loi.

### Les prêts financiers de la FNFA sont conçus pour répondre aux besoins de nos membres

- La FNFA est une organisation à but non lucratif et nos taux de prêt sont semblables aux taux dont bénéficient les gouvernements provinciaux et locaux (très bas);
- Chaque Première Nation peut choisir son propre délai de remboursement, selon ce qui convient à votre budget (jusqu'à 30 ans);
- Les flux de revenus stables et à long terme sont admissibles pour soutenir les prêts;
- Les gouvernements des Premières Nations ont désormais accès à du financement provisoire (pendant les phases de construction) et à des prêts à long terme (de 5 à 30 ans) pour répondre aux besoins de leur communauté;
- Le personnel de la FNFA comprend que chaque Première Nation est unique et a des besoins et des projets différents. Nous travaillons avec chaque communauté pour nous assurer que la participation soit aussi simple que possible.

#### Emprunter avec vos propres revenus autonomes (revenus autres)

Les communautés peuvent utiliser les flux de revenus admissibles pour accéder aux prêts de la FNFA. Ces sources de revenus peuvent être n'importe lesquelles ou une combinaison de celles-ci :

- Transferts fédéraux, provinciaux ou municipaux;
- Les revenus des projets de production d'énergie indépendante;
- Les fonds de règlement des revendications territoriales;
- Les revenus provenant des ententes de répercussions et avantages;
- Paiements de contrats ou de baux;
- Les revenus tirés du jeu,
- Les revenus des entreprises appartenant à la communauté.

Celles-ci sont définies plus en détail dans le Règlement sur le financement garanti par d'autres revenus, et votre capacité d'emprunt peut être calculée sur notre site web www.fnfa.ca (voir l'onglet « Calculateurs »).

La FNFA est entièrement détenue par ses membres emprunteurs. La FNFA est ouverte à tous les gouvernements des Premières Nations du Canada et l'adhésion est sans frais. Les membres emprunteurs peuvent nommer leur chef ou un conseiller au conseil d'administration de la FNFA. Cela permet de s'assurer que les Premières Nations définissent l'orientation et la gouvernance de la FNFA. Les élections ont lieu chaque année. Le financement de la FNFA est destiné aux projets communautaires uniquement dans les domaines des opportunités économiques, des besoins sociaux, de l'habitation, des infrastructures, des acquisitions de terres, de l'éducation, etc.; le fonds n'est pas destiné à financer des entreprises individuelles/privées, ni à répondre aux besoins de prêts des particuliers.

# Accès direct aux marchés des capitaux

La FNFA collecte ses fonds d'emprunt au même endroit que les banques, les provinces et les gouvernements locaux, c'est-à-dire sur les marchés des capitaux, et l'a fait avec succès à neuf reprises depuis 2014. La FNFA n'a tout simplement pas de but lucratif. Le personnel de la FNFA travaille avec votre communauté pour comprendre vos sources de revenus, le niveau d'endettement qu'elle peut supporter et fournit un calcul de votre capacité d'emprunt au chef et au conseil. Nous avons établi une excellente relation avec nos syndicats bancaires, nos investisseurs et surtout, nos membres

### Soutien consultatif et gestion de la trésorerie

Les services consultatifs sont conçus pour que la FNFA puisse aider les gouvernements et le personnel des Premières Nations à planifier le financement des prêts dans un format qui convient le mieux à leur budget.

#### Investissement et autres services de la FNFA

Les services d'investissement de la FNFA offrent aux gouvernements des Premières Nations des instruments de gestion de trésorerie sûrs, abordables et à court terme, conçus pour les aider à planifier et à financer leurs immobilisations. Ce programme d'investissement est volontaire et distinct de notre programme de prêts.

### Les avantages de l'adhésion à la FNFA en tant que membre emprunteur

- Aucune garantie, aucuns frais, ni dépôt en espèces ne sont requis;
- Les Premières Nations choisissent les modalités de remboursement qui conviennent le mieux à leur budget;
- Accès à des prêts intérimaires à faible taux, inférieurs au taux préférentiel des banques, et à des prêts à long terme à taux fixe avec des délais de remboursement allant jusqu'à 30 ans;
- Les prêts sont disponibles lorsque les communautés en ont besoin;
- Les prêts de la FNFA peuvent être utilisés pour refinancer une dette existante pour l'obtention immédiate de liquidités;
- Les taux d'intérêt et les conditions de la FNFA sont identiques à ceux des gouvernements provinciaux et locaux.
- Plus de 50 % de toutes les Premières Nations au Canada ont choisi d'être inscrites à la LGFPN.

# Communiquez avec nous

First Nations Finance Authority (FNFA) www.fnfa.ca

CANADA DE L'OUEST **ONTARIO CANADA DE L'EST** 

Squamish, CB | Donna St. Louis | dstlouis@fnfa.ca | 604.340.1167 RÉGION DES PRAIRIES Saskatoon, SK | Ian Bear | ibear@fnfa.ca | 306.229.2652 Ottawa, ON | Jody Anderson | janderson@fnfa.ca | 250.870.7808 Montréal, QC | Nadia Robertson | nrobertson@fnfa.ca | 250.300.1174



